

## LES CHIFFRES 2007 PAR DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS

### LA RÉGION ALSACE

- 1 385 Bancs d'essai\*
- 677 Chèques insertion\*
- 362 Jeunes Parrainés\* (données Région Alsace)

### L'ETAT (DRTEFP - DDTEFP)

#### Dispositif CIVIS\* : un accompagnement à l'emploi

- 3 663 entrées, dont 36 % de niveau VI et V bis  
Concomitamment aux nouvelles entrées, le nombre de jeunes dans le dispositif au 31/12/2006 s'élevait à 4 587.

- 3 443 sorties du dispositif dont 43 % pour emploi durable (1487)  
Au 31/12/2007, le nombre de jeunes dans le dispositif s'élevait à 4 811

### L'ANPE

2 475 jeunes ont été adressés par l'ANPE aux ML-PAIO dans le cadre d'une **convention de co-traitance**. Repérés par l'ANPE, ces demandeurs d'emploi sont orientés vers la Mission locale afin que cette dernière assure un accompagnement individualisé.

\*lexique à l'intérieur du document

## LES PROFILS TYPE AU PREMIER ACCUEIL



### Femme

Elle est âgée de 18 à 21 ans, hébergée chez ses parents, sans ressources, sans le permis de conduire, et de niveau IV ou V ayant obtenu un diplôme.



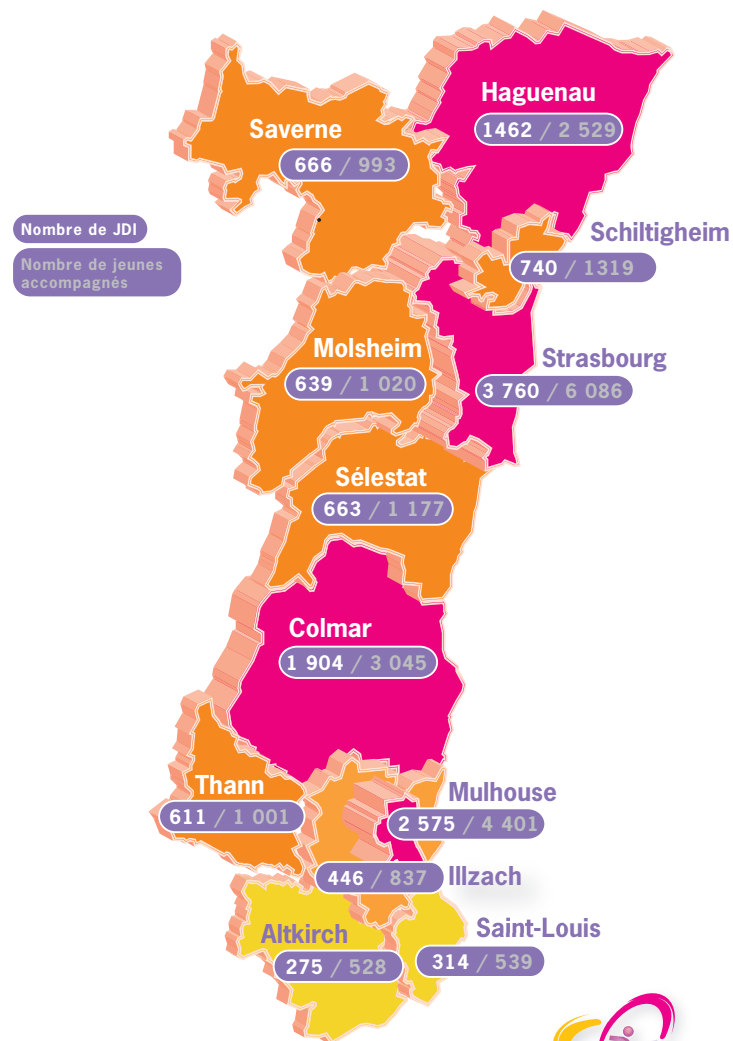
### Homme

Il est âgé de 18 à 21 ans, hébergé chez ses parents, sans ressources, sans le permis de conduire, et de niveau V ayant obtenu un diplôme.

# JDI\* Alsace

Info du réseau régional des Missions locales et PAIO

\* Jeunes en Demande d'Insertion



# 2007

JDI : cet indicateur national comptabilise le nombre de Jeunes ayant eu au moins un entretien entre le 1er août et le 31 décembre 2007

#### Données utilisées

Ces données sont issues du logiciel national Parcours 3. Elles sont extraites de l'entrepôt régional et validées par les Missions locales et PAIO d'Alsace. Les données du Parrainage sont issues d'un bilan de la Région Alsace

#### Comité de rédaction

Dany DELECROIX - ML Molsheim  
Manuella ANTHONY - ML Saverne  
Nathalie VAVASSEUR - PAIO St LOUIS  
Caroline RICHTER - ML Colmar

Responsable de la publication  
Catherine HUMBERT, URML Alsace



union régionale  
des missions locales  
et paio d'Alsace

[www.urmlalsace.org](http://www.urmlalsace.org)



## Mission locale

Structure portée par une association et destinée à accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire vers l'emploi, la formation, l'accès au logement, à la santé, aux transports, etc. Les missions locales sont labellisées par l'Etat ; elles disposent d'un nombre de salariés compris entre 6 et 70.

## PAIO

Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation : structure ayant le même fonctionnement que les missions locales mais couvrant un territoire qui compte moins de 1000 jeunes demandeurs d'emploi (DEFM).

## JDI

Jeunes en Demande d'Insertion – Nombre de Jeunes ayant eu au moins un entretien individuel, une information collective ou un atelier entre le 1er août et le 31 décembre 2007.

## Jeunes Accompagnés ou Suivis

En terme statistique, les jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins un entretien durant l'année.

## CIVIS

Ce contrat d'insertion dans la vie sociale, à l'initiative du ministère de l'emploi et de l'économie ouvre droit à un accompagnement renforcé mis en œuvre par les missions locales et PAIO. Son objectif est l'accès à l'emploi durable pour la moitié des effectifs d'entrée définis par l'échelon régional.

L'entrée dans le dispositif ouvre également le droit à une allocation interstitielle de 900 € max/an par jeune.

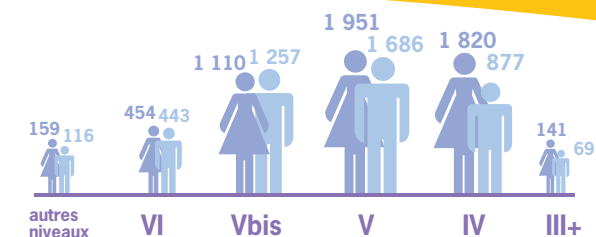
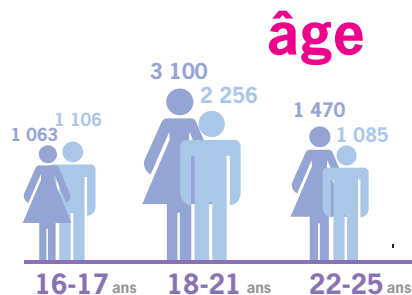
## PREMIERS ACCUEILS

# 10 083

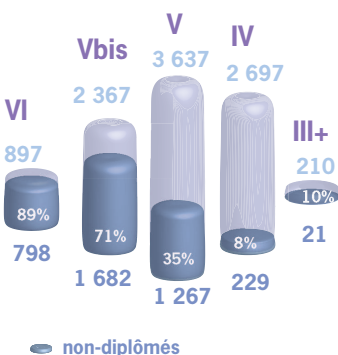
**Une baisse sensible entre 2006 et 2007 est enregistrée** : elle concerne plus particulièrement les deux zones urbaines de Strasbourg et de Mulhouse

La part des femmes représente 58,6 %.

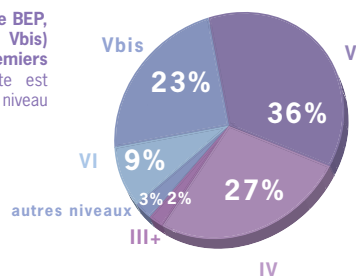
Les mineurs représentent ¼ (21,5 %) des premiers accueils, en augmentation de 2 points par rapport à 2006. Ils ne constituent ensuite plus que 6% des jeunes accompagnés.



Les jeunes sortis de 2ème année de CAP ou de BEP, titulaires ou non d'un diplôme (niveaux V et Vbis) forment la part la plus importante des premiers accueils. Une autre part tout aussi importante est constituée par les jeunes filles titulaires d'un niveau Baccalauréat (niveau IV).



## niveaux scolaires



41 % des jeunes qui se présentent pour la première fois en Mission locale / PAIO ne possèdent aucun diplôme. La part des diplômés s'accroît en fonction du niveau. Cependant, 35 % des niveaux V n'ont aucun diplôme, contre 8% des niveaux IV.

Ce sont les grands centres urbains qui enregistrent une forte part de sans diplôme, entre 44 et 48 %. Les zones urbaines moyennes et les zones rurales semblent moins touchées par ce phénomène avec des valeurs comprises entre 30 et 37 %.

## autonomie

### Logement

66% des femmes et 79,5% des hommes sont hébergés dans leur famille ou chez leurs parents, tandis que 25% des femmes et 11,5% des hommes ont un logement autonome.

### Ressources

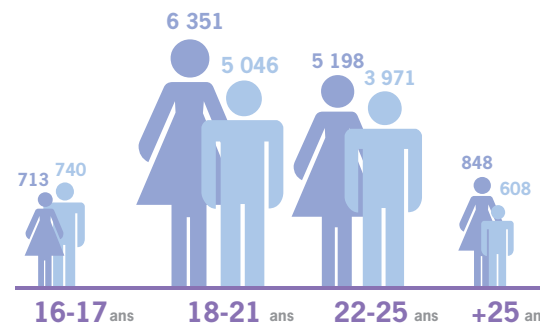
70,50% des hommes et 67,5 % des femmes sont sans ressources au 1er accueil.

### Permis de conduire

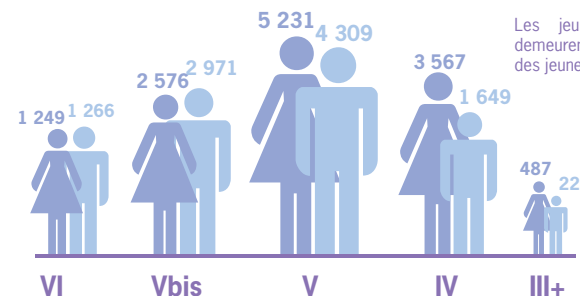
66 % des femmes et 70% des hommes n'ont pas le permis au 1er accueil.

## JEUNES ACCOMPAGNÉS

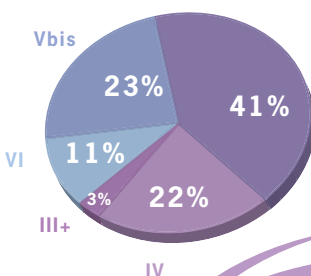
# 23 475



Cet accompagnement a donné lieu à **100 822 entretiens** individuels (soit une moyenne régionale de 4,29 entretiens par jeune accompagné)



Les jeunes de niveau V demeurent le cœur de cible des jeunes accompagnés.



Parmi les jeunes accompagnés, plus le niveau scolaire augmente plus le pourcentage de femmes augmente, passant de 50,5 % au niveau VI à 71% au niveau III et +.

## Dynamique de parcours

### Formation

23,3 % des jeunes accompagnés se sont engagés dans une action de formation ce qui représente 5 474 personnes. Pour la moitié environ d'entre eux, la formation a été prise en charge par la Région Alsace, à travers le programme « Objectif Qualification ».

### Emploi

33,8 % des jeunes suivis ont eu accès à un contrat de travail 4% des jeunes suivis ont eu accès à un contrat en alternance.

## Bancs d'essai

Possibilité pour un jeune d'effectuer un stage d'une ou deux semaines dans une entreprise pour valider un projet professionnel. Ce dispositif émane de la Région Alsace.

## Chèque insertion

Possibilité pour un jeune d'effectuer un stage de 3 mois dans l'objectif de démontrer son aptitude à occuper un emploi. Ce dispositif émane de la Région Alsace.

## Parrainage

Accompagnement des jeunes vers l'emploi par des adultes bénévoles. Dispositif Etat-Région.

## Niveaux de formation

**Niveau VI** : sorties de formation en cours de 1er cycle secondaire avant d'avoir atteint la classe de 3ème.

**Niveau V Bis** : sorties à l'issue de la classe de 3ème ou en cours de 2nd cycle professionnel court, avant d'avoir atteint la classe terminale.

**Niveau V** : Sorties des classes terminales du 2nd cycle professionnel court, avec ou sans diplôme (CAP, BEP). Sorties des classes de 2nde et 1ère du 2nd cycle général ou technologique.

**Niveau IV** : sorties des classes terminales préparant au baccalauréat, avec ou sans le bac. Sorties de l'enseignement post-bac sans avoir atteint le niveau III.

**Niveau III** : sorties de formation avec un diplôme de niveau Bac+2.